

NEWSLETTER

SUR LE TERRAIN

Chantier éducatif

Un chantier éducatif a été mené en partenariat avec le bailleur Trois Moulins Habitat sur la ville de Dammarie-les-Lys, au sein des résidences de la rue Bernard de Poret, du 8 au 19 décembre 2025.



Ce projet avait pour objectif de sensibiliser les habitants au tri des déchets et au recyclage.



Il s'est clôturé par un temps fort, le vendredi 19 décembre 2025, de 15h à 18h, à l'occasion d'un Clean Up Day organisé en bas des résidences.

Ce moment convivial a permis d'échanger avec les locataires autour de la roue de l'APAM et de la course aux déchets destinée aux plus jeunes.

Un goûter, offert et remis par l'association LYS.E.A., est venu ponctuer l'événement.

Nous remercions la sous-déléguée à la Préfecture, Mme Marot, ainsi que M. Rodolphe Cerceau (élu de la Ville et vice-président de l'Apam), et Mme Ursulet (cheffe de projet, politique de la ville) pour leur présence lors de ce temps fort.

Ce chantier éducatif a également permis à deux jeunes de s'impliquer activement dans cette action de sensibilisation citoyenne.



Charlotte BARO

JOURNÉE DE SENSIBILISATION AU CYBERHARCÈLEMENT

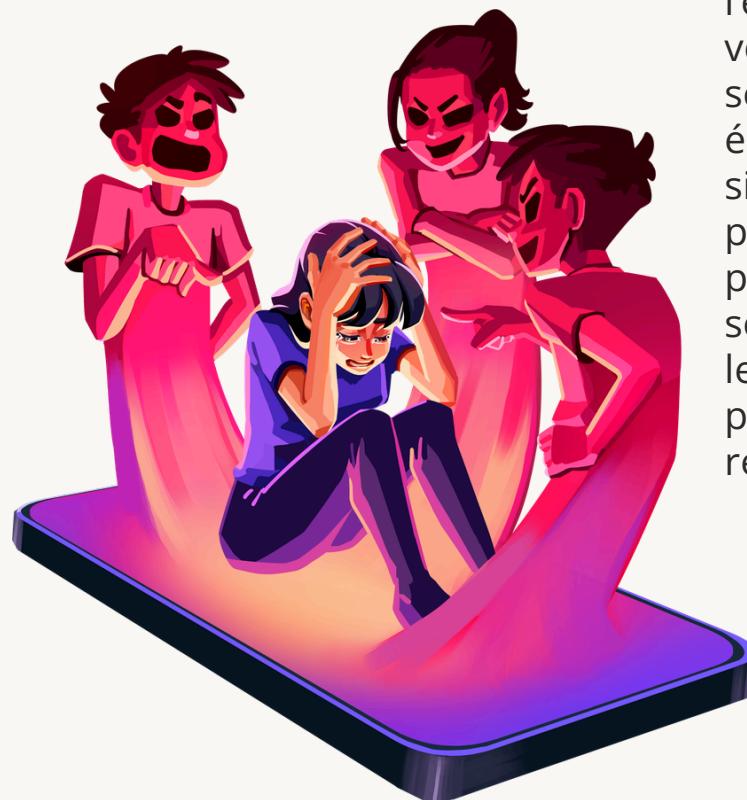
Intervention au collège, le 24 novembre 2025

Objectif de l'intervention : sensibiliser les élèves de 5ème au cyberharcèlement, ses conséquences, ainsi qu'aux bons réflexes à adopter sur les réseaux sociaux.

Déroulement de la séance

La séance a débuté par une présentation des intervenants, suivie d'une définition du cyberharcèlement. Un échange a été mené avec les élèves autour des trois critères permettant de caractériser une situation de cyberharcèlement : la répétition des faits, l'impact sur la santé et/ou le quotidien de la victime, la présence d'insultes, menaces ou humiliations. La distinction entre harcèlement et cyberharcèlement a été abordée, ce dernier se déroulant via les réseaux sociaux, Internet ou tout autre support numérique (téléphone, ordinateur). Les intervenants ont souligné que le cyberharcèlement peut prolonger un harcèlement déjà existant, sans possibilité de coupure, et ont rappelé que ces comportements sont sanctionnés par la loi. **Les numéros d'aide 3018 et 3020** ont également été rappelés.

Un débat mouvant a ensuite été proposé à partir de différentes affirmations liées à des situations rencontrées sur Internet et les réseaux sociaux. Les élèves devaient se positionner («d'accord » ou « pas d'accord ») et justifier leur point de vue, favorisant ainsi l'expression, l'écoute et la réflexion collective.



Présentation de l'intervention

L'intervention s'est déroulée auprès des six classes de 5ème du collège, à la demande de l'établissement. Elle a été animée par une éducatrice spécialisée, un éducateur spécialisé, et une stagiaire en formation d'éducatrice spécialisée. L'objectif était d'agir auprès d'un public âgé de 12 à 13 ans, période correspondant aux premiers accès aux réseaux sociaux, et donc à une augmentation des risques liés aux usages numériques.

Par exemple : « Les garçons ne doivent pas montrer leurs émotions », les élèves se positionnaient selon leur opinion. La parole était ensuite donnée à ceux qui souhaitaient s'exprimer. L'objectif n'était pas de déterminer qui avait raison et qui avait tort, mais de permettre la confrontation des points de vue et l'expression des ressentis. Certains vont préférer dire que les garçons se doivent de ne pas exprimer leurs émotions, mise à part dans des situations tel que le décès d'un proche, par exemple. D'autres vont préférer penser que les garçons sont simplement humains comme les filles et qu'ils ont le droit de pleurer. Chacun s'écoute et peut rebondir sur ce que l'autre a pu dire.

Dans un second temps, une courte vidéo de sensibilisation diffusée sur YouTube a été projetée afin d'illustrer les mécanismes du cyberharcèlement et ses conséquences sur les victimes:
<https://youtube.com/shorts/arNePRYD0Ao?si=UG0v5NGCSRuWVFTp>

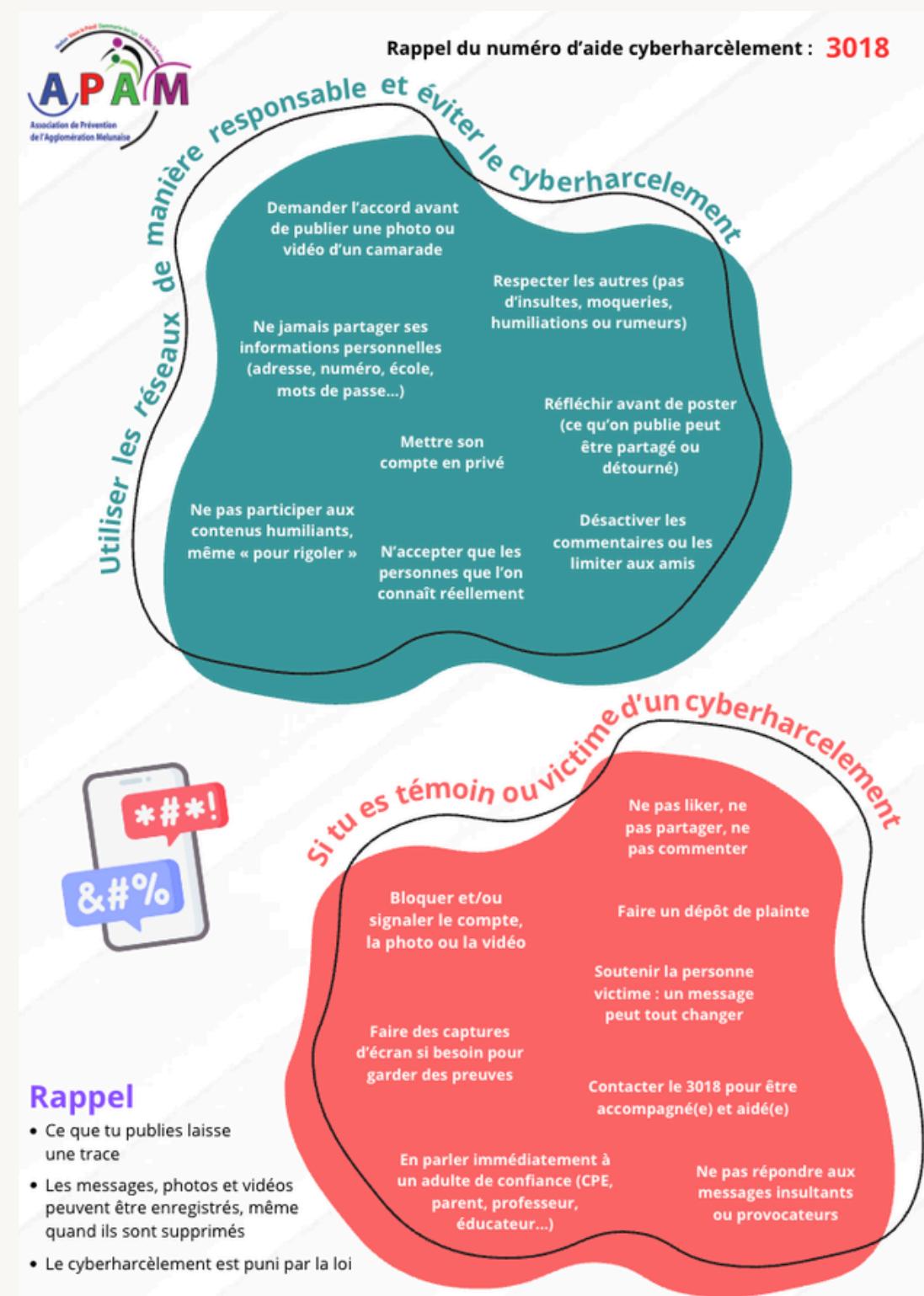
Dans cette vidéo, des jeunes de quartier s'expriment sur le cyberharcèlement, en évoquant ses différentes formes (moqueries, insultes, humiliations en ligne) ainsi que ses répercussions sur le bien-être, la confiance en soi et la vie quotidienne des personnes concernées. Le message de prévention est transmis de manière simple, directe et accessible, en insistant sur l'importance de ne pas banaliser ces comportements et de demander de l'aide. Le support audiovisuel a permis de faire le lien avec les notions abordées précédemment.

Exemple de situation proposée : « Tim est ajouté dans un groupe WhatsApp et ses camarades se moquent de lui. »

Les élèves devaient identifier les bons réflexes à adopter : bloquer, signaler, ne pas répondre, en parler à un adulte, ne pas partager de contenus problématiques. Chaque groupe a ensuite présenté sa situation et les solutions envisagées, favorisant un échange collectif.

En conclusion, une charte d'utilisation des réseaux sociaux a été construite collectivement avec chaque classe, à partir des échanges et des réflexions menés tout au long de la séance. Les élèves ont énuméré les comportements à adopter face à des situations de cyberharcèlement.

Les propositions des élèves ont été notées au tableau et ont fait l'objet d'une synthèse collective. Cette charte pourra être affichée au sein de l'établissement scolaire afin de rappeler les bons usages et les réflexes de protection à adopter sur les réseaux sociaux.





Témoignage à l'APAM

Je souhaite adresser ce témoignage à l'APAM pour exprimer ma reconnaissance envers mon éducatrice et l'accompagnement dont j'ai bénéficiée.

Grâce à son soutien, j'ai pu traverser une période de ma vie qui n'était pas facile. Elle a toujours fait preuve d'écoute, de bienveillance et de respect. Son aide m'a permis de reprendre confiance en moi et de me sentir accompagnée dans mes démarches et dans mon quotidien.

Elle m'a appris à avancer à mon rythme, à mieux m'organiser et à croire en mes capacités. Sa présence est précieuse, car je me sens soutenue et comprise, sans jugement.

Aujourd'hui, je peux dire que cet accompagnement m'a permis de grandir, de gagner en autonomie et en sérénité. Je remercie sincèrement l'APAM et mon éducatrice pour leur engagement, leur patience et leur professionnalisme.

Signature :
Morgane

Meilleur éducatrice :
Charlotte ❤️

